
COMMUNE DE ROUY**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 13 Octobre 2011****Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 14
En exercice : 14
Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de convocation : 04/10/2011PREFECTURE DE LA NIEVRE
Reçu au contrôle de légalité le

20 OCT. 2011

L'an deux mil onze, le treize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ROUY s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr GUILLAUMOT Jean-Noël, Maire.

Etaient présents MM. GUILLAUMOT J-N, BARBIER R, GAUTHIER T, AMELAINE S, BERTRAND G, BLE V, CORNESSE R, JEANNOT B, MATHIEU M, ROLLIN A, SELIER E.

Procurations : Mme PENOT M-Hélène à Mr AMELAINE Sébastien

Absents : Mrs CHAMARD B, BILLOUE J-C.

Secrétaire de Séance : Mr AMELAINE Sébastien

LIGNE L.G.V. :

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, considérant :

- la nécessité d'un désenclavement du département,
- le besoin d'une liaison plus rapide avec Paris et sa région compte tenu des infrastructures qui y sont concentrées : infrastructures administratives, culturelles, économiques, de communication (liaison T.G.V , aéroport) mais aussi des infrastructures concernant l'enseignement supérieur, les hôpitaux, les centres de décision tant publics que privés,
- le besoin également d'une liaison plus rapide avec la région lyonnaise actuellement à 3 heures de Nevers, cette liaison faciliterait les communications avec le couloir rhodanien et le Sud-est méditerranéen d'autant plus que le projet d'une ligne L.G.V. Marseille-Nice est déjà avancé.

Compte tenu de toutes ces considérations le Conseil Municipal de Rouy

- **EMET** le vœu :

- que soit envisagée la réalisation d'une ligne L.G.V. Paris - Orléans – Lyon,
- que soit retenu prioritairement le scénario médian qui permettrait une interconnexion avec la ligne actuelle Paris-Clermont, ou à défaut le scénario Ouest,
- qu'une gare nouvelle soit construite au Sud de Nevers facilitant la desserte de Moulins et Bourges.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Noël GUILLAUMOT

